



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Vous êtes, par la présente, convoqué(e) à une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-de-Richelieu qui aura lieu le **mardi, 11 décembre 2018, à 19h00**, au Centre communautaire Chapdelaine, au 878, rue Saint-Pierre, Saint-Roch-de-Richelieu. L'ordre du jour de la séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
 - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Gestion financière
 - 4.1. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 796 900\$
 - 4.2. Soumission pour l'émission de billets
5. Législation
 - 5.1. Régulariser les procès-verbaux (signatures manquantes)
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Donné à Saint-Roch-de-Richelieu, ce 10 décembre 2018.

Le directrice générale adjointe et
Secrétaire-trésorière adjointe,


Guylaine Pelletier